

demandes formulées pour une mutation dans les DOM ou les COM au titre du CIMM (centre d'intérêts matériels et moraux)

Eléments à caractère prioritaire CONCERNE	CONDITIONS		VOEUX
Demande formulée dans le cadre du CIMM (centre des intérêts matériels et moraux)	candidat pouvant justifier de la présence dans un département/collectivité d'outre-mer du centre de ses intérêts matériels et moraux (se référer à la circulaire DGAFP n°2129 du 03 janvier 2007).		département ou collectivité d'outre-mer, dans lequel/laquelle le candidat détient son CIMM
Pièces justificatives à fournir :Critères d'appréciation (cf. Tableau Note de service)			
Critères d'appréciation	oui	non	Exemples de pièces justificatives
Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire considéré			Pièce d'identité, titre de propriété, taxe foncière,quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.
Biens fonciers situés sur le territoire considéré dont l'agent est propriétaire			Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, titre de propriété, taxe foncière etc...
Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré			Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc
Lieu de naissance de l'agent ou de ses enfants sur le territoire considéré			Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc.
Bénéfice antérieur d'un congé bonifié			Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié
Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire considéré			Relevé d'identité bancaire, etc.
Paiement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré			Avis d'imposition
Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré			Attestations d'emploi correspondantes
Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré			Carte d'électeur
Etudes effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants			Diplômes, certificats de scolarité, etc.
Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré			Copies des demandes correspondantes.
Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré			Toutes pièces justifiant ces séjours.
Autre critère d'appréciation			